

**Ministry of the
Attorney General**

Victims and Vulnerable Persons
Division

18 King St. East, 7th Floor
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Telephone: (416) 326-2526
Facsimile: (416) 212-1091

**Ministère du
Procureur général**

Division des services aux victimes et aux
personnes vulnérables

18, rue King Est, 7^e étage
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : 416 326-2526
Télécopieur : 416 212-1091



Le 25 septembre 2017

Chères intervenantes,
Chers intervenants,

Je suis ravie de vous annoncer que nous acceptons présentement les nominations pour les Prix de distinction du procureur général pour les services aux victimes de 2018. **L'échéance pour les nominations est le vendredi 1 décembre 2017.**

Cet important programme de prix annuel souligne le dévouement et la créativité des professionnels et des bénévoles qui servent les victimes ainsi que les efforts courageux des personnes qui ont été personnellement touchées par des actes criminels et qui s'efforcent maintenant de sensibiliser les gens aux questions relatives aux victimes en Ontario. La cérémonie de remise des prix se tient généralement pendant la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels qui se déroule chaque année au mois d'avril.

Nous acceptons les nominations visant toute personne, tout organisme ou tout groupe admissible en Ontario :

- toute victime individuelle d'acte criminel*, tout membre de sa famille ou toute autre personne qui a été touchée personnellement par un acte criminel et qui a contribué à la sensibilisation des gens aux questions relatives aux victimes en Ontario.
- tout bénévole qui offre de son temps et qui puise dans ses ressources personnelles pour venir en aide aux victimes.
- les praticiens professionnels et les fournisseurs de services aux victimes rémunérés qui sont allés au-delà de leurs fonctions normales pour fournir un soutien aux victimes d'actes criminels.
- les programmes, groupes et organismes qui offrent des services innovateurs aux victimes d'actes criminels.

* Par « acte criminel », on entend toute infraction aux termes du Code criminel du Canada.

Il n'y a aucune restriction en ce qui concerne l'âge des candidats. Nous encourageons particulièrement la nomination de jeunes qui ont contribué de façon exceptionnelle aux services aux victimes dans leurs collectivités.

Veillez prendre note que le ministère ne peut pas accepter les autonominations ni la nomination :

- de personnes qui ont présentement une affaire criminelle devant les tribunaux;
- de personnes qui n'habitent pas en Ontario;
- d'organismes situés à l'extérieur de la province de l'Ontario;
- d'employés du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial ou d'une administration municipale, et d'agents de police qui ont prêté serment.

L'échéance pour les nominations est le vendredi 1 décembre 2017. Toutes les nominations doivent être soumises au plus tard à cette date, le cachet postal faisant foi.

Vous trouverez la trousse de nomination, laquelle comprend le formulaire de nomination et les questions fréquemment posées sur le programme, sur le [site Web](#) du ministère.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Laura Ostler au laura.ostler@ontario.ca.

Je vous demande de bien vouloir transmettre ces renseignements aux membres de votre collectivité que cela pourrait intéresser afin que les personnes et les groupes méritants soient mis en nomination pour ce prix.

Si vous connaissez personnellement une personne ou un groupe qui mérite d'être reconnu, je vous encourage fortement à soumettre une nomination.

Je vous remercie à l'avance de votre participation à cette initiative très importante.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Juanita Dobson
Sous-procureure générale adjointe